L'ABEILLE.

Journal officiel de l'Etat, de la Première et de la Troisième Municipalité.
Imprimé par J. Bayon.
NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 8 JUIN 1836.

POUR PRESIDENT:

M. VAN BUREN.

POUR VICE PRESIDENT:

RD. M. JOHNSON.

Nous apprenons que le major R. L. Baker, de l'arsenal d'Allegany, près de Pittsburg, a reçu l'ordre d'envoyer de suite à Bâton Rouge 10,000 fusils, un certain nombre de pièces de canon et une grande quantité de munitions de guerre pour l'armement des troupes, conformément à la demande qui en a été faite dernièrement. Ce matériel est embarqué à bord du bateau à vapeur Emerald et d'un chalan.

Dix compagnies des troupes des Etats-Unis ont reçu l'ordre de se rendre sur le théâtre de la guerre dans le pays des Indiens Creeks. Ces troupes seront sous les ordres du général Jessup, qui commandera aussi toutes les forces employées, ou devant être employées à l'avenir contre les Creeks dans l'Alabama et la Géorgie. Déjà une partie de ces troupes est arrivée à Charleston.

Le Congrès a fait une allocation de 500,000 piastres pour faire face aux frais de la guerre.

Le Bill des Terres publiques.—Dans la séance du 24 Mai, de la Chambre des Représentans, une résolution donnant au comité des finances des instructions pour présenter un rapport, ainsi qu'un acte relatif à la distribution parmi les Etats du produit de la vente des terres publiques, a été déposée sur le bureau.

Dans la Chambre des Communes la proposition d'abolir dans l'armée anglaise les châtimens corporels, a été rejetée à une majorité de 135 voix contre 73.

Les négocians de Londres, intéressés dans le commerce de la Turquie, de la Perse et du Levant, vont présenter au parlement une pétition pour solliciter le gouvernement de prendre les mesures efficaces pour protéger les intérêts du commerce anglais contre les machinations de la Russie dans ces parages.

Le Talahassee Floridian contient l'article suivant: "Pourquoi n'a-t-on pas pénétré jusqu'à l'anse de Whithlacoochee, repaire des Indiens Séminoles, lieu de sûreté où sont réfugiées leurs femmes et leurs enfans, où se trouvent leurs champs de maïs et leurs troupeaux et les produits de leurs vols? là, les combats ne manqueront pas et les indiens attendent ceux qui voudront y mordre Quiconque essayera de traverser ces déserts ne doit pas s'attendre à ne faire qu'une promenade militaire. Il faudra du nerf et un cœur de lion pour réussir. On a répété et répété cent fois au général Scott que c'était là qu'il trouverait l'ennemi. Bien plus l'Exécutif a envoyé des provisions dans le haut du Whithlacoochee et toutes les mesures furent prises pour faire arriver des approvisionnemens jusque sur le théâtre de la guerre. On construisit un blockhouse au milieu du désert et on y mit une garnison de quarante hommes que l'on a depuis abandonnés, qui sont cernés par des hordes d'indiens cinquante fois plus nombreuses que cette poignée de braves, et qui sont livrés à toutes les chances d'une guerre d'extermination. Nous le répétons, rien ne saurait justifier ou excuser la cessation des hostilités et encore moins ce lâche abandon d'une petite troupe de braves qui par leur seule valeur ont retardé jusqu'à ce moment le sort qui les attend. On a appris par deux Indiennes d'une tribu amie que ces malheureux existaient encore mais qu'ils étaient rigoureusement bloqués par des forces très nombreuses.

Nous espérons qu'il y a encore assez de valeur chez les citoyens de la Georgie et de la Caroline pour voler au secours de leurs frères en danger. C'est ce que notre gouverneur est décidé à faire à tout hazard. Notre exécutif n'a pas le pouvoir de faire un appel à la force armée des autres Etats, mais tout homme qui viendra dans notre territoire comme volontaire sera admis au service. Ces auxiliaires seront commandés par leurs propres officiers et feront la guerre à leur manière. En outre de la paie régulière ils recevront une paie proportionnée à nos moyens. Une souscription faite dans ce but se monte déjà à 15 mille piastres. Ce pays est à la veille de sa ruine et les Etats voisins le laisseront-ils dévaster et en possession de féroces Indiens. Dans les districts envahis ou menacés il est difficile d'enrôler des hommes, chacun veillant à la sureté de sa propre famille journellement menacée par des bandes de maraudeurs indiens. Osceola a déclaré qu'il voulait avoir une danse triomphale à Talahassee et, si nous ne recevons de prompts secours, il aura dit vrai.

Les dernières nouvelles de Canton nous donnent les détails d'un incendie qui a détruit quatre-vingt-maisons. Il paraît aussi que les Chinois ont mal apprécié les motifs qui avaient amené la corvette des E. Unis *Vincennes* dans leurs parages. Ils lui ont ordonné de quitter la rivière Canton, mais on ne dit pas si elle est partie.

Lorsque la fabrique de poudre de l'Aigle, près St. Louis prit feu, sept cents barils de poudre firent explosion à la fois; dix maisons qui couvraient une étendue de trois acres de terre s'écroulèrent; la commotion se fit ressentir dans un rayon de vingt milles, et, chose étrange, personne ne périt!

Le journal espagnol *El Vapor* contient un article virulent contre la légion auxiliaire anglaise employée au service de la Reine. Beaucoup de jeunes gens appartenant à l'aristocratie, qui avaient acheté des commissions d'officiers croyant faire la guerre en bas de soie, ont été bien vite dégoûtés du métier, et sont retournés à Londres y calomnier les généraux et les soldats espagnols. Les partisans du prétendant en Angleterre n'ont pas manqué d'exploiter leur mécontentement et dans le but de mettre des obstacles à l'emprunt de Mendizabal ils représentent la cause de la Reine comme désespérée.

Suivant "El Vapor," cette légion anglaise tant vantée qui devait servir de modèle à l'armée espagnole, et donner l'exemple de la plus stricte discipline, comptait à son débarquement 10,000 hommes bien armés et surtout bien équipés Combien en reste-t-il maintenant? A peine 3000 presqu'incapables de faire face à l'ennemi. D'où provient une diminution si considérable? Certainement ce ne sont pas les privations qu'entraine toujours le manque de paiement; car leur solde a toujours été alignée de préférence à celle des troupes nationales et de la légion d'Alger. Bien plus on alloue aux Anglais une livre et demie de viande par jour, tandis que les soldats Espagnols et Français n'en reçoivent que neuf onces, sans jamais jouir de la haute paie accordée aux hommes de la légion britannique. Cette perte d'hommes peut encore moins provenir des fatigues de la guerre; car jusqu'à présent ils n'ont fait que quelques promenades militaires de St. Sébastien à Vittoria et quelques marches et contre-marches dans la Biscaye. Quant aux combats auxquels une partie seulement de la légion anglaise a pris part deux, ou trois au plus méritent d'être cités. Mais, en nous en rapportant même aux bulletins des carlistes qui toujours exagèrent nos pertes, nous verrons que la perte totale de la légion ne s'élève qu'à 700 hommes tués et 1400 blessés, ce qui devrait lui laisser encore un effectif de 7000 combattans.

C'est donc à d'autres causes que nous devons attribuer la destruction de la légion anglaise. Une des principales est la moralité des recrues, exhumées toutes des boues des rues de Dublin et de Manchester. Ajoutons-y aussi leur inconcevable indiscipline et leur ivrognerie, vice funeste, surtout dans notre pays. Nous savons tous que leur haute-paie est employée exclusivement à l'achat de liqueurs fortes; qu'ils vendent, pour la bagatelle de quatre sous, leurs rations de viande et jusqu'à leurs effets d'équippement pour satisfaire leur penchant à l'ivrognerie. Ces causes, comme tant d'autres, qu'il serait trop long de mentionner, ont engendré des maladies et surtout le typhus qui n'a pas tardé à éclaircir leurs rangs. Cependant, notre gouvernement a donné les ordres les plus exprès au général Cordova de fournir à tous les besoins de ces oné[r]eux auxiliaires. Et maintenant que la présence du général est indispensable dans la Navarre, le soin de veiller à leur bien être a été confié à un intendant général.

Dans la province, et sur toute la frontière, personne n'ignore ces faits, et tout le monde plaint notre gouvernement d'avoir placé trop de confiance en des auxiliaires qui nous sont plus onéreux qu'utiles.

Comparons à présent ces auxiliaires anglais avec la légion d'Alger qui en mettant le pied sur le sol espagnol a dû se frayer un passage et battre les factieux qui voulaient s'opposer à son entrée en Arragon pour arriver à Vittoria et qui depuis, réunie au régiment de la princesse, a pris une part si glorieuse au combat d'Arlaban. Avons-nous entendu la légion française se plaindre des généraux Espagnols? Ses officiers ont-ils écrit en France pour décréditer notre gouvernement? Non, ce corps brillant est parfaitement discipliné et aguerri et partage de bon cœur avec les troupes espagnoles les fatigues et les privations inséparables des marches forcées.

Une feuille du Canada, la gazette de Montréal, parlant du peu d'énergie et de l'irrésolution des juges des Cours Criminelles du bas-Canada, et par suite de l'action incertaine et souvent de l'inexécution des lois, assure "Qu'il faut être bien en cour et avoir bien plus de protections pour se faire pendre que pour être nommé à un emploi." Nos concitoyens de New-York, prétendent qu'il en est absolument de même chez eux. une foule de gens qui ont fait tout ce qui dépendait d'eux pour se faire pendre sans pouvoir y réussir. Nous avouons que cela est bien contrariant; mais ces braves gens qui ont tant de goût pour la potence n'ont qu'à s'expatrier et nous leur garantissons qu'ils finiront par trouver quelque peuple charitable qui les gratifiera d'un bout de corde.

Nous sommes autorisés à annoncer que Mr. *Samuel Stewart*, n'est pas candidat pour la place d'alderman du troisième district de la seconde municipalité.

FRANCE.

On lit dans le Moniteur algérien du 25 mars:

"S. M. le Roi des Français vient d'adresser M le maréchal gouverneur, une lettre dans laquelle elle lui témoigne toute sa satisfaction des résultats de la campagne de Mascara. Nous nous empressons de publier cette pièce qui ne peut manquer d'être agréable à la population et surtout à l'armée expéditionnaire, sous le double rapport de la justice qui est rendue à son chef ainsi qu'à elle-même.

PARIS, 18 janvier 1836.

"Mon cher maréchal,

"Je suis heureux de pouvoir vous annoncer que la France apprécie comme moi le plus brillant résultat de la mission que j'avais confiée à votre expérience et à votre habileté. Après vous avoir témoigné comme Roi, toute ma satisfaction, je veux encore vous remercier comme père. Je sais avec quelle sollicitude éclairée vous avez veillé sur mon fils, et je me plais à vous dire combien j'ai joui de l'avoir vu partager dignement avec vous, et avec les braves soldats que vous avez si bien dirigés, les fatigues et les dangers d'une expédition dans laquelle l'honneur de nos armes a été si glorieusement maintenu.

"Recevez, mon cher maréchal. l'assurance de tous mes sentimens pour vous.

Votre affectionné, Signé LOUIS PHILIPPE

PARIS 5 avril.

Notre correspondant de Berne nous transmet la circulaire suivante que le Directoire vient d'adresser aux gouvernemens helvétiques cantonnaux sur le différent existant entre la France et Bâlecampagne. Cette pièce et les dernières notes échangées entre l'autorité directoriale et la légation française, laissent peu d'espoir de voir les difficultés se terminer à l'amiable, et la convocation d'une diète extraordinaire pour s'occuper de cette affaire paraît imminente.

Circulaire aux Etats confédérés.

BERNE, le 21 mars 1836.

"Le Directoire fédéral se voit dans le cas de vous faire un nouveau rapport sur les difficultés que l'on sait exister entre la France et le canton de Bâle-campagne, et sur lesquelles une circulaire du vorort, du 13 janvier dernier, a donné aux Etats confédérés des renseignemens circonstanciés.

"M. le commissaire envoyé par le Directoire dans le canton de Bâle-campagne avait fait le 17 décembre de l'année dernière la proposition, confirmée ensuite par la circulaire du directoire fédéral du 13 janvier, tendant à ce que les autorités de Bâle-campagne voulussent bien se décider à soumettre à un jugement arbitral la question de l'indemnité demandée par les frères Wahl vu le préjudice qui résulte pour eux de l'annulation de l'autorisation qui leur avait été donnée d'acquérir une propriété. En réponse à cette proposition, le Directoire fédéral reçut de la commission déléguée spécialement pour cette affaire par le landrath de l'Etat de Bâle-campagne une lettre du 19 janvier, par laquelle Bâle-campagne refusa d'accepter la proposition, tendant à faire juger par un tribunal arbitral la réclamation d'indemnité, et a demandé en substance que ce fût à un tribunal civil de Bâle-campagne, assujéti sous tous les rapports aux lois de ce canton, à décider sur la réclamation des frères Whal, mais aussi sur la légalité de l'arrêté émané du Corps Législatif, autorité suprême du canton de Bâle-campagne.

"Le Directoire fédéral a donc dû voir avec des regrets sincères la non réussite des tentatives qu'il avait faites dans les meilleures intentions, pour mettre un terme à la position difficile et délicate, dans laquelle se trouvait placé un Etat confédéré en suite de dispositions émanées de ses propres autorités; but en vue duquel il avait proposé, que les difficultés, devenues une contestation entre deux Etats également indépendans, ne fussent pas réglées exclusivement par les autorités de l'une et de l'autre des parties; la prolongation de ces difficultés avec un puissant Etat voisin, aux sentimens de bon voisinage et d'amitié duquel la Suisse a constamment mis le plus grand prix, et une fraction de l'un des vingt-deux Cantons confédérés, pourrait troubler peu à peu des rapports avec l'étranger, qui sont très précieux pour la confédération en général. Le directoire fédéral voulant prévenir d'une part un événement aussi fâcheux et satisfaire de l'autre, conformément à ses devoirs, aux demandes de Bâle-campagne, en tant qu'elles ne sont pas contraires aux intérêts généraux de la confédération, considérant aussi, qu'on n'a pas voulu adopter le point de vue sous lequel il avait précédemment envisagé cette affaire, et que les circonstances ont changé notamment ainsi par l'exécution rigoureuse de l'ordonnance française du 13 octobre 1835, s'est dès lors vu engagé à demander au gouvernement français, la suspension de l'exécution de l'ordonnance royale du 15 octobre 1835, jusqu'à ce qu'il ait été décidé sur la réclamation d'indemnité des frères Wahl par le juge compétent, devant lequel Bâle-campagne déclarait vouloir répondre.

"Le ministre français n'a pas voulu acquiescer à cette demande. ainsi qu'on peut s'en convaincre par la réponse ci-jointe du chargé d'affaires de France. En même temps. si le Directoire fédéral a cherché de son côté à circonscrire autant que possible les limites des difficultés existantes en vue d'en faciliter d'autant plus l'aplanissement, en revanche le gouvernement français a cherché à leur donner une base bien plus large et à soulever des questions qui ne pourront que trop facilement se reproduire à l'égard d'autres Etats confédérés, et rendre même cette affaire un objet des délibérations de la Diète.

"Afin d'éviter autant que possible des conséquences aussi graves, le Directoire fédéral s'est adressé encore une fois au gouvernement de Bâle-campagne, et l'a invité de nouveau à se prêter à un arrangement amical pour mettre fin au différent existant.

"Mais si les autorités de Bâle-campagne ne voulaient ou ne pouvaient pas prêter les mains à un arrangement pareil, le Directoire se verrait alors obligé de prier la Diète de lui donner des instructions positives, embrassant toutes les alternatives qui pourraient se présenter, afin de pouvoir dans cette affaire régler sa conduite ultérieure d'après la volonté de tous les Etats confédérés, ou du moins d'après celle d'une majorité constitutionnelle d'Etats. Car ce n'est que les résolutions de l'autorité suprême de la Confédération, la volonté des Etats, exprimée dans le sein de la Diète, conformément au Pacte fédéral, qui peuvent lui fournir une base sûre, sur laquelle il puisse s'appuyer pour procéder ultérieurement avec assurance dans cette affaire; car sans cela, il ne pourrait s'occuper d'avantage d'une question qu'un concours de circonstances aurait rendue une affaire fédérale, de telle ou telle manière, selon les vœux que certains Etats auraient exprimés isolément.

"Vu la gravité que les différens entre la France et Bâle-campagne peuvent acquérir, en tant qu'il ne serait pas possible de les terminer à l'amiable, tous les Etats confédérés sont invités à examiner soigneusement les actes ci-joints et à se tenir prêts à émettre dans le temps, relativement à cette affaire, des votes mûrement pesés. Le Directoire doit autant plus insister sur cette invitation aux hauts Etats, que le conseil d'Etat du canton de Genève nous a déjà demandé, par lettre du 12 de ce mois, s'il n'était pas convenable de soumettre sans retard cette affaire à une Diète extraordinaire convoquée à cet effet.

"Les avoyer et conseil exécutif de la République de Berne, Directoire fédéral, en leur nom:

"*L'avoyer* TSCHARNER.

"*Le chancelier de la Confédération* AMRHYN."

—La ville de Paris a acheté un immense terrain aux bords de la rivière de Bièvre. Il y avait là de vieilles constructions qui sont en ce moment en état de démolition. En creusant dans une espèce de cave, on a découvert dans une auge de pierre un cercueil en bois précieux, parfaitement conservé: ce cercueil est scellé par une double barre de fer oxidé. Le cercueil s'est ouvert en quelque sorte de lui-même, et l'on n'y a trouvé que des ossemens incomplets. En retournant le cercueil, on a aperçu quelques caractères qui ressemblaient à une inscription en lettres gothiques. Ce qui est resté de la date a permis de penser que ce mort reposait là depuis le neuvième siècle. On a cru même lire un nom comme *Rollon* ou quelque chose d'approchant. Quelques emblêmes semblables à ceux qu'on retrouve dans l'histoire des peuples du Nord, font penser que celui qui avait été enterré en ce lieu était peut-être un de ces Normands qui, vers ces temps reculés, désolaient les provinces qui longent la Seine.

—Samedi dernier, à cinq heures et demie du soir, Eugénie Perrault, jolie petite fille de sept ans, avec son petit panier au bras, rentrait de son école chez ses parens: la journée avait été affreuse. Des décombres d'un bâtiment de l'Hôtel-Dieu sort une autre petite fille de huit ans, la figure agréable, transie de froid et mouillée jusqu'aux os. "Mademoiselle, auriez-vous un peu de pain? j'ai bien faim.—O mon Dieu, oui, j'en ai, répond Eugénie. Tenez, ma petite, en voilà. Mais, comme vous êtes mouillée! Je suis là depuis longtems. Mon papa m'a amenée de la campagne à Paris; il m'a dit de l'attendre à la porte d'un marchand de vins, mais il est sorti par une autre porte sans venir me reprendre.—Vous n'avez donc pas de maman?—Elle est morte.—Avez-vous des petits frères, des petites sœurs?—Nous sommes sept.—Eh bien! venez avec moi; j'ai une bonne maman, elle vous donnera à manger, elle vous couchera; vous serez ma petite sœur." Et cet ange, de prendre aussitôt la petite fille par la main et de l'emmener avec elle. "Tiens, maman, voilà une pauvre petite que son père a abandonné. Tu la garderas, pas vrai, maman? Tu sais bien que dans la fable de *l'Enfant abandonné*, le bon Dieu dit qu'il bénira ceux qui en prendront soin: le bon Dieu te bénira." Sur la recommandation d'Eugénie, l'orpheline a été sur-le-champ habillée et traitée comme l'enfant de la maison, où elle est maintenant.

Quel est donc le père de cette Eugénie, qui, dans un âge aussi tendre, est si bienfaisante et si sensible? C'est un honnête et simple ouvrier fondeur en caractères. Une jeune princesse, informée de ce trait charmant, a sur-le-champ fait porter à la famille des marques de sa bienfaisance.

Marié le 6 juin, par le rév. J. J. Mulen, Mr. *Peter Denis*, à Mademoiselle *Emilie Lasère*, tous deux de cette ville. 8 juin

☞Nous sommes invités à appeler l'attention du public sur la vente de l'ilet, connu dans cette ville, comme l'emplacement de la Presse à Coton de Wm. Féret, Sr., qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse de Hewlett. 8 juin

THOMAS FELLOWS, COURTIER DE CHANGE; RUE DE CHARTRES, No. 39. Achète et vend des Lettres de Change, Billets, Actions des banques et des autres institutions, Billets de banque sans cours, Doublons, Souverains, et autres monnaies en or, le tout à des conditions tres raisonnables

BUREAU DE CHANGE DE J. D. BEERS, I. R. ST. JOHN & Co. RUE DE CHARTRES No. 60.

CHECKS à vue, courte vue, et à terme, sur New-York, Philadelphie, Fayetteville, N. C. Charleston, S. C. | Augusta, Ga. Savannah do. Macon, do. Mobile.

Billets de banque du Mississipi, de l'Alabama, et billets sans cours, monnaies en or et en argent, y son achetés.—Doublons, Souverains, et autres monnaies en or, à vendre. 9 sept

MALAGA Sec—100 quarts Malaga sec, en magasin et à vendre par R. V. McKINNELL,

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, 7 Juin 1836.
COTON.

527 do	District	134
414 do	do	124
941		

Prix Courant du Coton et des Produits.

8 JUIN 1836

COTON	Choix	19 à 20
	Bon 1re. qualité	18 à 18½
	Ditto 2de. dito	16½ à 17
	Moyen	15 à 16
	Ordinaire	12½ à 14
SUCRE	Nlle.-Orléans	11 à 12
	Blanc de Cube	14 à 15
	Brud. dito	10½ à 11
MELASSE		38 à 40½
TABAC	1re qualité	7 à 7½
	2de. qualité	6 à 6½
	Croisé	5 à 5½
	Cube	26 à 00
FARINE		$5 87½ à $6
PORC	Clair	24
	Mess	21½ à 22
	Prime	17 à 18
	Plat-Côté	8 à 8½
JAMBON	Fumé	12½ à 14
	Côtés	11 à 12
	Epaules	8 à 9
	Plat-Côtés	7½ à 8
BŒUF	Mess	$12
	Prime	10½ à 11
GRAISSE		12 à 14
MAIS		50 à 56
WHISKEY		30 à 32
TOILE	D'emballage	20 à 22
CORDE	D'emballage	13 à 14½
PLOMB		6

JOURNAL MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Expédiés.

Navire Jacob Perkins, Shoof, Cowes,	J B. Roy.
Brick Vernon, Merrill, Havre,	Levi H Gale.
Brick Coral, Doughty, New York,	Capitaine.
Brick Arabian, Gardner, Charleston,	J A Barelli.
Goël. Sabine, Mack, Pensacola,	capitaine.

Arrivés.

Le bateau de remorque Lion. Hubble, des Passes, a amené le navire Mary Maria, et le ketch Angel.
Navire Mary Maria, Given, Anvers.
Ketch Angel, Leidsdorff, 12 jours de la Havane.
Bateau à vap. Mississippian, Gillet, Louisville.
Bateau à vap. Tuscahoma, Lawrence, Louisville.
Bateau à vap. Emerald, Reynolds, Pittsburg.
Bateau à vap. Plough Boy, Patterson, St Martinsville

Les amis et connaissances de feu GUILLAUME DELZAY, décédé hier à trois heures et demie, sont invités à assister à son enterrement qui aura lieu cet après midi, à quatre heures. Son corps est exposé chez lui, rue Bienville, entre Bourbon et Dauphine.

☞La barque Ceylon, capitaine Whinch, décharge sa cargaison six rangées audessous du railroad. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises. 8 juin

☞Le navire **Andrew Scott**, capitaine Heartly, décharge sa cargaison six rangées au dessous du rail road. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises. 8 juin

☞AVIS—La polacre espagnole Viscayna, de la Havane, décharge sa cargaison entre les rues St. Louis et Toulouse; les consignataires sont invités à venir recevoir leurs marchandises. 6 juin

Compagnie d'Assurances des Négocians, Nlle. Orléans, 8 juin 1836.

A Une assemblée des directeurs de cette institution, tenue le 6 du courant, FELIX FORSTALL, Esq. fut unanimement élu directeur en remplacement de Sam J. Peters, démissionnaire. Par ordre.
8 juin—1 S. S. RELF, Secrétaire.

Banque de l'Union de la Louisiane, Nlle. Orléans 8 juin 1836.

TRAITES sur l'Angleterre, en sommes à la convenance des acquéreurs, en vente par cette institution (8 juin) MARTIN GORDON, caissier.

RECU par les derniers arrivages de France, quatre caisses chapeaux de soie pour hommes, à vendre par le soussigné. E. L. BERNARD,
8 juin—☞ no 34, rue Conti.

FERBLANC—200 caisses ferblanc en débarquement, de Liverpool, et à vendre par
8 juin HARRISON. BROWN & Co. 47 Bienville

MARCHANDISES ayant droit au drawback—Indiennes bleues, à bas prix, importées expressément pour le marché mexicain, en débarquement et à vendre par ANDREWS & BROTHERS,
8 juin 19, Chartres

SIROP anti-goutteux du célèbre Boubée.—En débarquement du Globe, plusieurs centaines de demi-bouteilles de ce remède, si justement recommandé pour tous les cas de goutte et rhumatisme chroniques, à vendre à la Pharmacie de
8 juin A. A. PEYCHAUD, 123, rue Royale.

Bernard Marigny contre A. A. Suarez.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, j'exposerai en vente à la nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St Louis, en cette ville, le samedi, 25 juin, à une heure de relevée, la propriété mentionnée et décrite dans le susdit ordre de vente.

Un certain lot de terre, situé en cette ville, faubourg Marigny, rue Victoire, entre les rues Marigny et Victoire, entre les rues Marigny et Mandeville, mesurant quarante deux pieds de face à la rue Victoire sur soixante quinze pieds de profondeur, mesure française, désigné par le no. soixante et dix de l'ilet trente huit, borné sur un côté par une allée appartenant à Mr. Veuve Poultney, et de l'autre côté par la propriété appartenant à M. B Marigny, avec les améliorations qui s'y trouvent. Cette criée étant la seconde et dernière, ladite propriété sera adjugée au plus haut et dernier enchérisseur pour le prix qui sera offert à 12 mois de crédit, l'acquéreur fournissant son bon avec suffisante sécurité, portant cinq pour cent d'intérêts et hypothèque sur ladite propriété jusqu'à parfait paiement.
8 juin F. BUISSON—shérif.

COUR DE PAROISSE—F Garcère contre A. A. Suarez—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, il sera vendu à la nouvelle Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, en cette ville, le samedi 9 juillet prochain, à une heure de relevée:

Un certain lot de terre désigné sous le No. un au plan dressé le 21 mai de l'année dernière par M. Benj. Buisson, arpenteur, lequel plan a été déposé en l'étude de Félix de Armas not pub.

Ledit terrain ayant, mesure française, trente pieds de face à la rue de l'Esplanade côté Est, borné à droite par la propriété à M. François Sel, et à gauche par le Terrain No. 2, ci-après décrit, ensemble la bâtisse en briques qui se trouve construite sur ledit terrain.

Le lot No. 2 au susdit plan ayant même mesure, vingt-neuf pieds deux pouces de face à ladite rue de l'Esplanade, sur la même profondeur de cent six pieds six pouces, borné à droite par le terrain susdit et à gauche par le lot No. 3, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant, $4500 le 23 mai 1837; $4,166 66c le 23 mai 1838; $4,166 66c, et la balance. s'il y en a, une payable le 23 mai 1839.
8 juin—8 FRED BUISSON—shérif.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves.—Succession de Robinson—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par les exécuteurs testamentaires de feu veuve Jane Robinson ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte, et lesdits exécuteurs testamentaires déchargés de leurs fonctions et de toute responsabilité. Par ordre de la cour. W. F. C. DUPLESSIS,
8 juin rég. des tests

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Robert Evans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par James B. Hullin, exécuteur testamentaire de feu Robert Evans, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte, et ledit exécuteur déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité. Par ordre de la cour.
8 juin W F C DUPLESSIS, rég. des tests.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves.—Succession de Cucullu—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de feu Simon Cucullu ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte, et ledit exécuteur testamentaire déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité. Par ordre de la cour.
8 juin W F C DUPLESSIS, rég des test.

A VENDRE—Madapolans, Velveteens; Indiennes bleu d'azur, do bleue indigo; lastings; estampados bleus; flannelles imprimées; coton à coudre; beavertéens; satteens; draps; batistes; jaconas; aussi euchsoma rouge et brun; minéral nouvellement découvert pour peindre les bâtimens et les préserver des effets de l'air et des mauvais temps. S'adresser à
JOHN KILSHAW,
8 juin No. 30, rue Bienville.

PORC—100 barils Porc mess, marqué: 40 do do M. O. à vendre par LINCOLN & MAYNARD,
8 juin 28 et 29, Nouvelle Levée.

AVIS—Il a été arrêté et conduit aux épaves, dans la nuit du 30 mai dernier, une vache marquée I T, de couleur rouge pâle, âgée d'environ 7 à 8 ans.

Le propriétaire est invité à venir réclamer le dit animal, conformément à la loi, en payant les dommages et frais. P. G BIENVENU,

N. B. S'adresser au commissaire du 5me. district, rue Tremé, entre les rues St Philippe et des Ursulines.
8 juin—3

Bureau de la Compagnie du Chemin à Coulisses à Pontchartrain
Nouvelle-Orléans, 19 mai, 1836.

LA Direction de cette Compagnie promet de payer la somme de cinq cents piastres à l'inventeur d'une machine, ou à celui qui donnera le moyen d'empêcher les *étincelles* de s'échapper de la cheminée des *locomotive engines*, brûlant du bois de pin, et qui sera finalement adopté pour l'usage de ladite compagnie. Aucune autre réclamation ne devra être faite à la compagnie pour l'usage de l'invention.
Par ordre de la Direction,
21 mai—3m,1pe JNO. B. LEEFE, Secrétaire.

ACTIONS de l'Association Consolidée—60 actions du capital de cette banque, à vendre par
7 juin THOMAS FELLOWS, 39 Chartres.

ACTIONS du Railroad Pontchartrain et de l'Ancienne Compagnie des Architectes, de 1828, à vendre par
7 juin THOMAS FELLOWS, 39 Chartres.

ACTIONS de la Presse d'Orléans et de Compagnie de navigation d'Orléans, à vendre par
7 juin THOMAS FELLOWS, 39 Chartres.

Théâtre St. Charles.

Mercredi soir, 8 juin, on représentera le drame intéressant, en trois actes, intitulé:

THERESE, OU L'ORPHELINE DE GENEVE.

Thérèse, (l'orpheline) Mde. Hunt.

Le spectacle sera terminé par THE CHILDREN IN THE WOOD.

A [la] souscription au capital de la [Compagnie des] Bateaux à vapeur des Négocians, pour [une] communication régulière entre ce port, la Havane et les ports du Mexique, sont maintenant ouverts dans les bureaux de la Compagnie d'Assurances de l'Océan; les actions sont de $500 chacune.

Thomas Barrett, E. Sainett, S. W. Oakey, James Currell, John Kilshaw, jr. } Commissaires pour recevoir les souscriptions.
7 juin—☞

AVIS—Les actionnaires du steamer Merchant qui n'ont pas encore touché leur dividende, sont invités à passer chez le soussigné pour être payés.
7 juin JOHN KILSHAW, jr.

Banque des Citoyens de la Louisiane, Nlle. Orléans, 7 juin 1836.

LES souscripteurs au fonds capital de cette institution sont requis de fournir de suite au caissier la description des propriétés qu'ils se proposent d'hypothéquer. Ceux qui au 30 courant auront négligé de se conformer à la présente requisition seront considérés comme ayant fait abandon de leurs droits aux actions et seront en conséquence rayés du tableau des souscripteurs. Par ordre de la direction.
7 juin J B. PERRAULT, caissier.

Banque des Artisans et Négocians.

CONFORMEMENT à la section 17 de la charte, une assemblée triennale des actionnaires de cette institution sera tenue dans les bureaux de la Banque, samedi, 11 juin, à 10 heures du matin.
7 juin SAMUEL C. BELL, caissier.

AVIS—Il est notifié par les présentes qu'une demande a été présentée à la Banque d'Etat de la Louisiane pour le renouvellement d'un certificat d'inscription sous le no. 1,977, en date du 2 mars 1824 pour dix actions dont les trois cinquièmes ont été payés, en faveur de John Bruyneon, ledit certificat ayant été égaré. 7 juin—6,1pe

EAU DE VIE, Sardines, &c—En débarquement du Globe, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés, 10 pipes eau de vie, marque de Dussaud; 1 caisse anti gouteux du Dr. Boubée.

Et de la Cecilia, de Nantes: 30 caisses sardines à l'huile en boites entières, 2/3, 1/2; 200 douzaines guignolet d'Angers. CARRIERE, DARAN & Co.
7 juin rue St. Louis, no. 11.

CONFITURES de la Havane—50 caisses confitures assorties, à vendre par
7 juin R. GRONING & Co.

2617 SACS café fin vert de la Havane, en débarquement du Ligonia, du John Edwards et du Phœnix, à vendre par
7 juin R. GRONING & Co.

SUCRE de la Havane—350 caisses sucre de la Havane, en débarquement du John Edwards et du Phœnix, à vendre par
7 juin R. GRONING & Co.

DEMANDE D'ACTIONS—On trouvera le placement d'un certain nombre d'actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane, du Commerce, de l'Etat de la Louisiane, de l'Union, et des Chambres d'Assurance des Négocians, de l'Océan, aussi de la compagnie du chemin à coulisse du lac Pontchartrain, en s'adressant au No. 119 rue Royale. 7 juin—6

ACTIONS A VENDRE—De la Banque de Cité, des Améliorations, de la Chambre d'Assurance de l'Atlantique à des prix très modérés. S'adresser au No. 119 rue Royale. 7 juin—6

DEMANDE—Deux cuisiniers ou cuisinières, bons sujets et bien recommandés seront immédiatement placés à des prix tres avantageux. Pour plus amples informations, s'adresser au No. 119, rue Royale. 7 juin—6

A VENDRE—Une bonne blanchisseuse et une bonne coiffeuse, ces deux sujets sont particulièrement recommandés et seront donnés à l'essai. Pour plus amples renseignemens, s'adresser au No. 119 rue Royale. 7 juin—6

OSNABURGS—10 balles osnaburg, en débarquement et à vendre à bas prix par
7 juin ANDREWS, & BROTHERS, 19 Chartres

TRAITES sur Philadelphie, à vendre par
7 juin KOHN, DARON & Co. 28 Bienville

EN débarquement du navire Louisville, de N. York—130 caisses clous assortis de 6 à 60d; 35 caisses cardes à coton, no. 10.
7 juin J. LABADIE, 59 rue de la Levée.

A LOUER—Deux bons domestiques de maison, âgés de 11 et 16 ans, par
7 juin—3 JOHN BARTHET, 30 rue Toulouse.

ENCRE A ECRIRE—50 caisses encre à écrire, à vendre, à vendre par FROST & Co.
7 juin 8, rue de la Douane.

VOITURES—Dépôt de voitures de la Louisiane—Nos. 46 et 48, rue Royale—Mess. BEACH & Co. ont en magasin, un grand assortiment de Voitures, comprenant toute espèce de modèles, parfaitement choisies pour ce marché, à vendre à des prix modérés et à des conditions libérales.

N. B. D'occasion, une calèche et un cabriolet français fait à Paris 7 juin

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans—No. 8933—William H Sumner & Cie. Brown & Erwing et Charles Ely contre A. McLean—pour une cession forcée. Présent l'honorable Charles Maurian, juge. Un ordre de séquestre est lancé contre la propriété de A. McLean, qui pourra être trouvée dans la juridiction de cette cour, une assemblée des créanciers dudit A. McLean aura lieu dans l'étude de Félix Grima, notaire, samedi 9 juillet prochain, pour nommer des syndics qui devront prendre possession de la propriété de l'insolvable et la régir au profit de ses créanciers absens; et en attendant, il est ordonné que toutes procédures contre sa personne ou ses propriétés soient suspendues. Extrait des minutes. Bureau du Greffe, 6 juin 1836.
7 juin—9,2ps ARMAND PITOT, Greffier.

A VENDRE—Un poney, noir jais, indien, bien dressé, doux; c'est un bel animal. On peut le voir à l'écurie de M. Hill, au coin des rues Poydras et du Camp. Prix, $600. 7 juin—3

Dix Piastres de Récompense seront payées à quiconque ramènera au soussigné, un jeune esclave nommé WILLIAM, lui appartenant. Ledit négrillon est âgé d'environ 15 ans, taille de 4 pieds et quelques pouces, parti marron depuis une huitaine de jours. J. LE BLANC,
7 juin—3 109 rue Royale.

VINS—50 quarts de barriques Malaga doux; 50 do. en barils indiens, reçus et à vendre par
3 juin R H WHITE & Co. 25 rue des Magasins.

PORC MESS—200 barils en débarquement d'un chalan, à vendre par
3 juin G DORSEY, 38 Nouvelle Levée.

MOUCHOIRS, &c—Les soussignés offrent à vendre les marchandises suivantes, reçues par le navire Cécilia, de Nantes, convenables pour ce marché, Mouchoirs de toile blanche; bleus et rouge; do de coton; gants fil d'Ecosse; mousselines imprimées, d'un nouveau goût.
8 juin KOHN, DARON & Co.

SOIERIES DE LA CHINE—Récemment reçues et à vendre par les soussignés: 4 caisses Schalls de satin; 8 do mouchoirs de soie noire.
8 juin KOHN, DARON & Co.

VINS DE CHOIX—Champagne, marque Lion; do marque Fex, en quarts et pintes; Sauterne, de différentes marques; do. de Dominique Lynch, en magasin, à vendre par
3 juin EASTMAN & BROTHERS, 30 V Levée.

CAFE, Cigarres, &c—1200 sacs café fin vert de Santiago; 850 de Havane; 30 balles vuelta abajo, tabac; 120,000 cigarres supérieurs, à vendre par
M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co.
31 mai 27 rue Toulouse.

10 PIASTRES DE RECOMPENSE.—Partie marronne, le 5 de ce mois, l'esclave Anne, mulatresse foncée ou griffonne, âgée d'environ 24 ans, parlant anglais et français; il lui manque quatre de ses dents de devant à la machoire supérieure; elle parle bas; sa taille est d'environ 5 pieds 3 pouces, elle est cuisinière et blanchisseuse, assez intelligente, baissant la tête quand on lui parle et a appartenu à Mr. Blanc.

La récompense promise sera payée à quiconque l'arrêtera et $50 pour les renseignemens positifs qui amèneront la condamnation de la personne qui la retient chez elle. Toutes personnes sont averties par les présentes de ne point recevoir la dite esclave, sous peine d'être poursuivies selon toute la rigueur des lois. S'adresser au no. 20 rue St-Louis.
26 mai—6,2ps

EN vente à la Librairie de Lelièvre, encoignure Royale et Ste Anne:

Nouveau Dictionnaire de l'Académie Française.

Nouvelles démonstrations d'accouchemens par Maigrier,

Dernières Poésies de Lamartine et quantité d'autres ouvrages.

Le cabinet de lecture du sieur Lelièvre, déjà composé de plus de deux mille ouvrages du meilleur choix, vient d'être enrichi de bon nombre d'ouvrages nouveaux, propres à fixer l'attention des lecteurs; entr'autres:

Mémoires sur la Restauration, par Mme. d'Abrantès, *Procès de Fieschi*—et les derniers ouvrages de Balzac, de Walsh, du Comte de Peyronnet, Comte de Barbé Marbois, &c. &c.

Jaloux de satisfaire ses abonnés, le sieur Lelièvre n'épargnera ni peines ni dépenses pour se procurer toutes les nouveautés intéressantes et de quelque mérite. 24 mai—

TRAVAILLEURS—On demande bon nombre de Travailleurs actifs, auxquels on donnera constamment de l'emploi et de haut gages, pour la Compagnie du Railroad de l'Alabama, la Floride et la Géorgie. Pour les conditions, s'adresser aux bureaux de la Compagnie, à Pensacole 2 juin—18

SANGSUES—En débarquement du navire Marengo, 5000 Sangsues très grosses et moyennes, à vendre par A. A. PEYCHAUD,
16 mai rue Royale, no. 123.

PLUMES—15 sacs plumes, de 1ère qualité, en débarquement de la galiote Helena Catharina, à vendre par HUGO C GILDEMEESTER,
25 mai 45, rue Bienville.

MUSCADES, Clous de Girofle—4 barils muscades fraiches, 2 do clous de girofle, 12 do grosseille de Zante fraiches, 2 paquets camphre raffiné, en débarquement de la galiotte Helena Catharina, à vendre par HUGO C GILDEMEESTER,
25 mai 45 rue Bienville.

BRIQUES—54,000 briques, jaunes dures, de grandes dimensions, en débarquement de la galiote Helena Catharina, d'Amsterdam, à vendre par
25 mai H C GILDEMEESTER, 45 Bienville.

TROIS chaudières en cuivre, à vendre par
4 juin KOHN, DARON & Co. 28 Bienville.

ECOLE ET DEMI PENSION DE MM. WALTER & DUBAYLE.

COURS D'ETUDES:

LA Lecture et l'Ecriture, le Français, l'Anglais et l'Espagnol par pratique et grammaticalement; le Latin et le Grec, l'Arithmétique, la Géométrie et l'Algèbre, la Réthorique, la Géographie et l'Histoire; le Dessin et toutes les connaissances scientifiques indispensables à celui qui veut tenir une place distinguée dans la société.

Les méthodes de Pestalozzy et de Jacotot sont suivies pour certaines parties de l'enseignement.

Les enfants sont gardés si on le désire depuis 7 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir et par ce moyen l'établissement offre autant d'avantages qu'un bon collège. 8 juin—3

AVIS.—La Compagnie du Rail Road de la Nlle.-Orléans et Nashville paiera $30 par mois, défrayés de tout, les services de 20 ou 30 esclaves robustes accoutumés à manier la hache ou la scie: s'adresser à l'ingénieur de la compagnie, dans ses bureaux, rue du Canal. 20 mai—1 m

AVIS—Le soussigné ayant terminé ses ventes du prie les personnes ayant des marchandises dans son ancien magasin, de vouloir bien les faire enlever, M Duffy, chargé de ces affaires étant sur le point de partir pour New York. Les personnes qui ont effectué des ventes sont priées de venir régler dans les dix jours; les personnes qui doivent sont priées de venir solder leurs comptes. JOHN M. BACH,
4 juin—10 56 Arcade de Banks.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.

PAR F. DUTILLET & DELERY, Encanteurs.

MARDI 14 du courant, à midi, à la Bourse d'Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, il sera vendu au plus offrant et dernier enchérisseur, les matériaux composant une maison en bois, située sur un terrain appartenant à la 3me. municipalité, et faisant face à la rue Piété. Ladite vente sera faite au comptant, et l'adjudicataire sera tenu de faire démolir la maison et d'enlever les matériaux dans trente jours à dater de la vente. Le tout conformément à une résolution du Conseil de ladite Municipalité.
4 juin D. PRIEUR, maire.

A VENDRE—Action des Banques de Carrollton, des Artisans et Négocians; de Cité, de l'Union, des Améliorations. des Compagnies d'Assurances des Négocians; de l'Atlantique et du Commerce; des presses d'Orléans et de la Levée; de l'ancienne Compagnie des Architectes de 1828; et de la Compagnie du Railroad de Pontchartrain, par
4 juin EDWARD GOTTSCHALK, courtier.

EN DEMANDE—Actions de banques de l'Etat de la Louisiane et des Citoyens, de la ville et de la campagne; do. des Compagnies d'Assurances de l'Océan et de l'Ouest, par
4 juin EDWARD GOTTSCHALK, courtier.

OSNABURGS en coton—165 balles osnaburgs de Lowell; 120 do. do. d'autres fabriques, forts, épais et fabriqués pour vêtemens de nègres, à vendre par (4 juin) ANDREWS & BROTHERS.

CHAPEAUX gris de Russie.—En débarquement de la barque Joséphine, de Philadelphie, 10 caisses chapeaux gris, de la forme la plus à la mode, à vendre par 4 juin J EVANS & Co. 10 Chartres.

CHAPEAUX de Soie.—60 caisses chapeaux superfins, à la gomme élastique, très légers, imperméables, à vendre par
4 juin J. EVANS & Co. 10 rue de Chartres.

AVOINE et Mais—66 barils d'avoine et 60 barils de maïs, reçus par le steamer Madison en magasin et à vendre par
3 juin R GRONING & Co.

M. DUSSAUT désirant liquider la société qu'il avait formé avec M. Fau, sous la raison de Fau & co. pour l'exploitation d'un fond de confiseur, liquoriste, tenu précédemment par le sieur Matossy, rue de Chartres, no 116, offre de céder cet établissement.

L'acquéreur y trouvera des avantages qu'il est inutile d'énumérer et aura toute facilité pour le paiement S'adresser soit à M. Fau, ou au soussigné, rue de Chartres, no. 113. 3 juin

LE soussigné partant pour France prévient le public qu'il laisse M. Tomy Lafon chargé de sa procuration, il profite de cette occasion pour inviter ceux qui auront quelques commissions à lui confier à vouloir bien s'adresser chez ledit M. T. Lafon, rue d'Orléans no 80. Il invite en même temps ceux qui lui doivent à régler avec lui dans le plus bref délai.
2 juin—4 ANGLAIRE.

Compagnie du Chemin à coulisses de Baton Rouge et Clinton.

ATTENDU que les soussignés ont été nommés par la direction de la Compagnie du Railroad de Baton Rouge et Clinton, commissaires pour recevoir les souscriptions au capital de la dite compagnie,

Il est notifié par les présentes que mardi, 14 juin, les livres de souscription au capital du Railroad de Baton Rouge et Clinton seront ouverts dans les bureaux de la Banque de Cité de la Nouvelle Orléans et resteront ouverts jusqu'à mercredi, 6 juillet prochain.

Par la section 4 de l'acte d'incorporation de ladite compagnie, il est stipulé que 5 piastres par chaque action seront payées au moment de souscrire; et par une résolution de la direction de ladite compagnie, les soussignés, commissaires, sont autorisés à recevoir en paiement des billets à 6 mois. endossés à satisfaction, et payables en banque, pour toutes sommes audessus de de $100, qui devront être payées au moment de souscrire. SAMUEL J. PETERS,
GLENDY BURKE,
CUTHBERT BULLITT.
2 juin—12 ST. CLAIR THOMASSON.

A LOUER—Un beau magasin, à l'encoignure des rues Conti et de la Bourse, entre Royale et Chartres. S'adresser chez William Nott & Co. rue Royale près Canal. 2 juin—6

A LOUER—L'agréable propriété située sur le chemin du Bayou, appartenant à M. E. J. Forstall. S'adresser à Zénon Colson, à la Banque de la Louisiane. 2 juin—☞

HARICOTS—50 barrils Haricots Rouge, reçus et à vendre par Robt. M. WHITE,
2 juin 25, rue des Magasins.

VIN DE BORDEAUX—300 barriques vin de Marseilles; 200 quarts Madère de Marseille; 300 do Malaga sec; 20 balles amandes à coque dure. 10 do do à la main; 8 do. do. douces; 50 caisses liqueurs fines assorties; 10 do absynthe; 40 malles parfumerie française, à vendre par
1 juin THOMAS BARRETT & Co.

CIDRE—100 barils cidre du nord, en débarquement du navire John Sergeant, à vendre par
1 juin R M WHITE, 25 rue des Magasins.

A VENDRE—Une résidence de campagne à la Passe Christian, d'un demi arpent de face sur 40 de profondeur, avec une maison neuve, cuisine, chambres à domestiques, four, puits. &c. Le titre de la propriété est incontestable, ce lot étant dans la concession de Chadot. S'adresser à
27 mai ED. GOTTSCHALK, courtier

300 Caisses Sucre brun de la Havane; 200 sacs Café de la Havane; 17 caisses Vanille, 6 balles Jalap; 20 paquets Sals pareille, à vendre par
M. DE LIZARDI & Co.
27 mai rue Royale, no. 153.

CHANDELLES DE SUIF—300 caisses de la marque de James Blake & Co., reçues et à vendre par Wm. G. HEWES & Co,
23 mai 47, rue du Camp.

AVIS—C. A. FESSARD, ouvrira le premier de Juin prochain, à son nouveau domicile, rue St-Philippe, No. maison haute du Docteur Martin, entre les rues Royale et Bourbon,

UN COURS D'ENSEIGNEMENT

De lecture, d'écriture, de grammaire française et d'arithmétique pratique et commerciale, pour les enfans de couleur; la tenue des livres sera également enseignée aux élèves suffisamment avancés.

A dater de la même époque, il donnera un cours pratique de tenue de livres en partie double, alternativement les lundis, mercredi et vendredi pour les blancs, et les mardi, jeudi et samedi pour les personnes de couleur; de 7 à 9 heures du soir.
24 mai—1re 2fps C. A. FESSARD.

FONDERIE DE LA N.-ORLEANS, située sur la Nouvelle Levée de la 3e. Municipalité, faubourg Clouet, près la Presse à coton à vapeur.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public et à ses amis qu'il a acheté cet établissement pour son compte particulier, et qu'il est prêt à exécuter dans le plus bref délai et dans le meilleur genre, aux prix les plus raisonnables, tous les ordres qui lui seront transmis.

L'établissement est maintenant dans le plus parfait état et peut fournir des pièces coulées de toute description, en fer et en cuivre; fournir des machines à bateaux à vapeur, et stationnaires, à haute et basse pression, bouilloires en fer forgé et en cuivre, pièces à eaux, moulins, rouleaux, et chaudières à sucre, &c. Tout genre d'ouvrage de forge, tels que balustrades, balcons, ouvrages de navires. &c.

Les mêmes privilèges seront toujours conservés pour toutes les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur confiance par la continuation de leur suffrage.
27 mai—6,3ps THEODORE VAURIGAUD.

SUCCESSION d'Euphrasie Soubie f. d. c. l.—Les personnes à qui il pourrait être dû par la succession de feue Euprasie Soubie f. d. c. l. Sont priées de faire connaître dans le délai de dix jours le montant de leurs réclamations, au bureau du shérif à M. F. Buisson. 31 mai—3,10j.

EAU-DE-VIE—42 demi pipes eau-de-vie, d'importation directe et ayant droit au draw-back, 8 caisses do. de 28 et 37 ans. Vins de Madère de 7 à 41 ans; sherry de 7 à 19 ans: Porto blanc et rouge, en barriques et en bouteilles, à vendre par
HARRISON, BROWN & Co.
24 mai rue Bienville No. 47

EN débarquement du brick Harriet de Marseilles, et à vendre par les soussignés, douze jarres Amandes douces sans coques; 17 do do Ambres do.
E. TASTET & A. DELAMARE,
14 mai 90 St. Louis.

BOIS DE CONSTRUCTION—32,000 pieds bois de pin assorti, pour constructions, à vendre par
17 mai WILLIAM BOMAN, 168 Bassin.

A Vendre par les soussignés, rue St. Louis, No. 65, entre Royale et Chartres.

12	pipes et demie Cognac d'importation directe,		
200	caisses vin St. Estèphe Médoc,		
200	do	do	St. Julien 1832,
50	do	do	Léoville 1828,
75	do	do	Haut Sauterne,
15	do	do	Curaçao surfin,
25	do	do	Liqueurs assorties,
15	do	do	Absinthe Suisse,

Vins de Bourgogne, Clos Vougeot et Volnay.
Vins blancs en barils, et un grand assortiment de vins rouges en barriques et demis barriques.
9 mai VIDAL & LONGIS

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du brick Globe, de Bordeaux:

250 caisses vin St. Julien, récolte de 1832,
200 caisses Sauterne, 1828,
35 demi barriques Barsac, 1828,
40 demi barriques Vin rouge Médoc 1832,
60 barils Eau de vie Cognac, 4e. preuve,
250 caisses Prunes, 120 demi caisses dito.
DUSSAUT fils ainé,
23 mai rue de Chartres, No 113

PORC, Bœuf, &c—107 barils porc, 44 do bœuf, 34 do graisse, en débarquement et à vendre par
ORAIN & MIGNON,
16 mai 7, Nouvelle Levée.

POIS—34 barils Pois, à vendre par
ORAIN & MIGNON,
16 mai 7, Nlle. Levée.

Pour la Mobile, Betoxi, et les ports intermédiaires.—Le steamer MERCHANT, capt. Swiler, partira du railroad jeudi au matin, 9 du courant, à l'arrivée des chars de 8 heures, pour lesdits ports. Pour passage seulement, s'adresser à bord au capit. Swiler, ou à
7 juin JOHN KILSHAW, jr.

POUR LIVERPOOL—Le navire AMBASSADOR, qui doit faire voile dans quelques jours, peut encore charger 200 balles de coton. (7 juin) LINCOLN & GREEN.

POUR LA HAVANE—La goëlette paquebot PHŒNIX, partira incessamment.—Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à (7 juin) R. GRONING & Co.

PASSAGE POUR NEW-YORK.

Le brick fin voilier CORAL, sera expédié aujourd'hui et fera voile mercredi. Cinq ou six passagers peuvent trouver de la place. S'adresser à bord en face de la Cathédrale ou à
EASTMAN & BROS.,
7 juin rue de la Vieille Levée No. 30

A FRETER.

La goëlette FLORA, capitaine Appleman, du port de 800 barils, calant 5 1/2 pieds d'eau avec sa cargaison, est prête à faire voile. Pour les conditions, s'adresser à JAS. REED & Co.
7 juin rue Royale No. 35

POUR BOSTON—Le beau navire fin voilier TUSCANY, capit. Littlefield, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens pour environ quatre ou cinq passagers, s'adresser au capitaine à bord, en face le marché aux legumes, ou à
7 juin—10 GODFREY BLOSSMAN & Co.

AVIS—A vendre au comptant, ou à terme avec endosseur, la belle goëlette MESSENGER, de 93 tonneaux. S'adresser pour la visiter à bord, au bassin du canal de la Banque, ou à M. A. CHOPPARD, rue de Chartres, entre Bienville et Conti. 6 juin—6,3ps

POUR PHILADELPHIE—Le paquebot régulier JOHN SERGEANT, capt. Vandyke, ayant partie de son chargement engagée, partira immédiatement. Pour prix ou passage, s'adresser à bord, vis à vis le poteau 56, ou à
2 juin JAMES REED & Co. 35 Royale.

Le J. Sergeant sera remorqué à la vapeur pour remonter la Delaware. 2 juin

POUR NEW YORK—Le brick CORAL, de 127 tonneaux, ne calant que 9 pieds d'eau avec la cargaison, peut encore recevoir environ 400 barils. Pour ce fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis la rue St. Louis ou à
1 juin EASTMAN & BROTHERS, 30 V. Levée.

POUR PORT-AU-PRINCE—Le brick fin voilier, CHANCE. capitaine Lemotte, peut encore recevoir du fret et environ 10 passagers. S'adresser à
1 juin HARROD & QUARLES, 24, Douane.

POUR BRAZORIA Texas—La goël. fine voilière, SHENANDOAH, capitaine Moore, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, ou à WM. BRYAN,
30 mai 36, Nlle.-Levée.

ON offre à louer à un prix raisonnable, deux beaux MAGASINS de dépôt, rue Toulouse, No. 188, entre les rues Bourgogne et Remparts. S'adresser même maison. 2 juin—3

A LOUER [jusqu'au 1er. novembre]

Une maison commode et fort agréable, près rue Carondelet, ayant quatre appartemens et deux cabinets au premier étage et trois chambres au second, avec deux cuisines, chambres de domestiques, une citerne et une grande cour.

Loyer modéré, on prendra possession le 1er. juin prochain. S'adresser au Numéro 25, rue des Magasins. 25 mai

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Le Dr. Byrenheidt

demeure au No 43, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, vis à vis la Bourse Hewlett.
6 juin—3

AVIS D'ELECTION—Les électeurs du premier district de la 2nde municipalité sont prévenus, que la dernière élection d'un membre au jury de police de la paroisse d'Orléans, n'ayant pas eu lieu, une nouvelle élection sera tenue le lundi 13 du courant, à l'Arcade de Banks, sous la présidence de MM. Wm Fréret et Ph. Lafonta.

Les votes au terme de la loi, seront reçus depuis 9 heures du matin jusqu'à trois heures après midi.
6 juin CHARLES MAURIAN, Juge.

COMPAGNIE DE BANQUE ET DE LA BOURSE.

AVIS—Un paiement de dix piastres par action sera dû et payable dans les bureaux de la Banque, vendredi 1er. juillet prochain.
Par ordre de la direction.
6 juin—23 R. BRENAN, caissier.

AVIS—Les sociétés existant jusqu'ici sous les raisons de HENO & WATERMAN et de HENO, WATERMAN & Co. sont dissoutes par consentement mutuel à partir de ce jour.
Nouvelle-Orléans, 6 juin 1836.
G. HENO.
W. S. WATERMAN.
J. F. GOMEZ.
6 juin—6

NAVIRE CHANDLER PRICE.

AVIS est donné par le soussigné, à toutes les personnes intéressées au compte et réglement des avaries par ce navire, que dans le délai de dix jours de la date de la présente publication, le tableau sera fermé et clos, et que toutes les réclamations qui ne seront pas remises à l'étude du soussigné, dans le délai ci-dessus spécifié, seront exclues.
6 juin—6 W. Y. LEWIS, notaire

INSTITUT JACOTOT.

M. CABOCHE a l'honneur d'inviter les personnes désireuses de se convaincre de l'efficacité de la méthode que suivent ses élèves, à assister aux exercices publics qui auront lieu dans son collège, le jeudi 9 juin et le vendredi suivant, à 4 heures de l'après midi, ainsi qu'à la distribution des prix qui se fera le samedi 11 juin, à la même heure. 6 juin—6

ON DEMANDE à louer un bon cuisinier. S'adresser au bureau de cette feuille. 6 juin—3

EN débarquement du brick Globe, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
20 demi pipes vieux cognac,
45 caisses fruits à l'eau de vie,
20 barils vinaigre,
40 barriques vin rouge.
E. TASTET & A. DELAMARE,
6 juin 90 rue St Louis.

PORC, WHISKEY.—250 barils porc mess, inspecté; 150 boucauts du fumé, 1ère qualité; 200 barils whiskey; 100 barillets saindoux en magasin, à vendre par (6 juin) M. MAHER, 16 Poydras.

COTONNADES—125 balles cotonnades très fortes; 17 caisses du fines, assorties de 7/8 à 6/4 de large, en débarquement et à vendre par
6 juin ANDREWS & BROTHERS, 19 Chartres.

James Vance contre ses créanciers.

LES créanciers sont priés de déposer en l'étude de M. W. Y. Lewis, notaire public, jeudi prochain 9 du courant, ou avant, les bordereaux des sommes qui leur sont dues, pour mettre les syndics en état de faire un tableau de distribution provisoire. 6 juin—4

MAIRIE de la Nouvelle-Orléans, le 4 juin 1836—Le prix de la farine fraiche est aujourd'hui de $6 par baril; d'après le tarif, les boulangers donneront pendant la semaine prochaine, à partir de lundi, six du courant 42 onces de pain pour un escalin.

Les pains de trois pour un escalin devront peser vint-cinq pour cent en sus.
6 juin D. PRIEUR—maire.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MME. Fessard, accoucheuse, a transféré son domicile de la rue Ste. Anne à la rue St. Philippe, maison haute du Docteur Martin, entre les rues Royale et Bourbon. 1 juin

AVIS.—La société en communauté, entre le soussigné et son frère P. E. Sorbé, est dissoute de ce jour, son terme étant expiré.
1er juin—6. P. O. SORBE.

AYANT pris pour associé M. Frédéric Jordy, je continuerai les affaires, à partir de ce jour, sous la raison de Sorbé & Co.
1er juin—6. P. O. SORBE.

BANQUE DE CARROLLTON—Lettres de change sur le Nord et sur l'Angleterre, en demande à cette banque.
2 juin JOHN NICHOLSON, caissier.

AVIS—Un ou deux contracteurs expérimentés dans la construction des maisons, ainsi qu'un bon nombre de menuisiers et charpentiers, trouveront de l'emploi permanent à Pensacola. Pour plus amples détails, s'adresser aux bureaux de la Compagnie du Railroad de l'Alabama, la Floride et la Georgie, à Pensacola. 2 juin—12

AVIS.—Les créanciers de la succession de feu George Bossié père, décédé ab intestat dans la paroisse St. Jean Baptiste, sont priés de faire connaître au bureau du greffier de la Cour des Preuves de la dite paroisse, dans les quinze jours qui suivront cette date, le montant de leur créance.
Paroisse St. Jean Baptiste, le 14 mai 1836.
28 mai—15 T. LE BLANC

AVIS AUX ENTREPRENEURS—Des propositions seront reçues par le soussigné, président du jury de police de la paroisse de Jefferson, en la maison de cour de ladite paroisse, pour la construction d'une prison qui devra être érigée au faubourg Lafayette. Pour le plan, s'adresser à F. DUGUE. juge. 19 mai—8,2ps

ESCLAVES—On demande dix jeunes nègres, robustes et sains, de 18 à 25 ans. Ils devront être acclimatés et parfaitement garantis.—S'adresser au bureau des ouvrages du Gaz, passage de la banque, à
DAVID J. ROGERS,
Ingénieur des ouvrages du Gaz, de la Nlle. Orléans
27 mai—

MOULINS à coton—Les soussignés ont reçu un assortiment complet de ces moulins de l'Aigle reconnus supérieurs, avec une monture en bois ou en fonte, et des grilles à fourneaux trempées, qu'ils offrent en vente, avec une parfaite garantie et à des conditions avantageuses.
Wm. G. HEWES, 47, rue du Camp.

N. B.—Les soussignés se chargent de faire fabriquer des moulins à scie de tous genres; on peut en voir des modèles dans leurs bureaux. 23 av

GOUDRON—70 barils goudron, en bon état, à vendre pour clôre un compte de consignation par
17 mai W E & R MURPHY, 132 Bassin.

PENSIONS—Les soussignés passeront des contrats avec les hôtels, pensions, etc. pour fournir leur bois de chauffage, charbon et sable, à prix fixe pendant toute l'année
W E. & R. MURPHY, 132 Bassin

ON a besoin de deux bâtimens, de 150 à 200 tonneaux, pour aller à Sisal et de là à New-York. S'adresser à (23 mai) J. PRATS & Fils

FARINE et Whiskey—600 barils Farine, marque Baker, 264 do Whiskey, en débarquement du bateau à vapeur Farmer, à vendre par
ORAIN & MIGNON,
16 mai 7, Nouvelle Levée.

Ventes à l'Encan.

Bois de Construction à l'Encan.

IL sera vendu, au moulin à scie de Walsh, au faubourg Livaudais, vendredi soir, à 4 heures, environ 180,000 pieds de bon bois de charpente en cyprès, consistant en partie de soliveaux, poteaux, poutres, &c. convenables pour élever des maisons en bois.

Conditions—Tous achats au dessous de $100 comptant, au dessus de cette somme, 60 jours de crédit.
8 juin—3

PAR B. BOUNY.

MERCREDI, 8 du courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, rue des Remparts, No. 305, entre St. Philippe et Ursulines, pour cause de départ,

L'ameublement d'une maison, consistant en tables, chaises, armoires, lits, pendule et plusieurs autres objets, que l'on voudra voir au moment de la vente.
Conditions: comptant. 8 juin—1

PAR B. BOUNY.

IL sera vendu vendredi, 10 du courant à midi, à la Bourse Hewlett,

23 Lots de Terre, situés à Carrollton, faisant partie de l'ilet no. 20, bornés par les rues et de la dimension qui figure sur le plan qui sera exposé le jour de la vente.

Conditions, au moment de vendre. 8 juin—3

PAR F. DUTILLET & DELERY.

IL sera vendu samedi, 11 juin, à midi, à la Bourse de Howlett.

GEORGE, nègre âgé de 28 à 30 ans, propre à tout sur une habitation, laboureur, charretier, bon sujet.

ALFRED, nègre, âgé de 23 à 25 ans, propre à tout sur une habitation, laboureur, charretier, bon sujet.

Les deux esclaves ci-dessus sont garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions: Er tout mars 1837 en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.—Les actes de vente par devant Joseph Cuvillier, notaire public. 8 juin

PAR FERNANDEZ & WHITING.

Propriétés de valeur au faubourg Tremé.

MERCREDI prochain, 15 du courant, à la Bourse Hewlett, à midi précis, il sera vendu, cette belle maison et terrain situés au faubourg Tremé, mesurant 36 pieds 9 pouces de face à la rue des Marais, entre les rues Ursulines et St. Philippe, sur 60 pieds de profondeur, mesure française, sur lequel il y a une maison en briques de 4 appartemens avec galerie sur le derrière, avec cabinets et cave de chaque côté, avec deux appartemens bien finis au grenier, le tout fait des meilleurs matériaux, d'une grande solidité et parfaitement fini; la cour est pavée en briques de l'autre côté du lac, la cuisine est aussi en briques, ayant deux chambres en haut, avec balcon, cheminée etc. cabinet d'aisance de chaque côté, en briques, puits aussi en briques; les banquettes sont en curbstone et pavé en briques, et sont payées. Cette maison a été construite d'ordre de la Compagnie des Architectes du 8e. district, avec le plus grand soin.

Conditions: L'acquéreur se mettra en lieu et place du vendeur pour trois billets: un de $1666 66, payables le 19 septembre prochain, un de pareille somme, payable le 19 mars 1837; un autre de pareille somme, payable le 19 septembre 1837; et la balance à 12 mois en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente, en l'étude de W. Y. Lewis, aux frais de l'acquéreur. 8 juin

PAR FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu lundi, le 20 courant, à l'Arcade de Banks, à midi:

24 terrains dans l'ilet no 163, dans le faubourg Livaudais, entre les rues Six et Sept, St. David et St Andrew.

Huit terrains dans l'ilet no 157, dans le faubourg Livaudais, adjacent au faubourg Lafayette, entre les rues St. David et St. Andrew.

Quatre vingt-seize terrains sis à Carrollton entre les rues Hamilton, Jackson, Onzième et Douzième: 8 lors du fleuve et marqués A B C et D; les plans seront exhibés à l'Arcade.

Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés pardevant W. Y. Lewis, not. aux frais des acquéreurs. 6 juin

PAR FERNANDEZ & WHITING

IL sera vendu samedi prochain 11 du courant à la Bourse Hewlett, à midi précis,

Trois terrains bien situés au faubourg Franklin dans un quartier déjà bâti, et qui augmente journellement, bornés par la promenade Washington, Morales, Musique et la promenade des Bons Enfans. mesurant chaque terrain quatre pieds de face sur cent dix sept de profondeur. Ces terrains sont très élevés.

Conditions—Un tiers le 18 octobre prochain, un tiers le 18 avril prochain, et l'autre tiers le 18 octobre 1837, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement Le dernier billet restera en possession du notaire pour garantir le paiement de 2 billets dûs sur lesdits terrains.

Les actes de vente chez T. Seghers, notaire public aux frais des acquéreurs. Le plan est déposé à la Bourse. 7 juin

PAR JOHN M. BACH.

IL sera vendu vendu vendredi 17 juin, à midi, à l'Arcade de Banks:

Deux terrains sur la rue St. Jacques, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, avec les bâtisses qui sont dessus. Ces terrains sont dans le second ilet après les Water Works, et près du fleuve. Conditions: à la vente. 7 juin

PAR JOHN M. BACH

IL sera vendu vendredi, 1 juillet, à midi, à la Bourse Hewlett, par ordre de la cour de paroisse et la ville de Nouvelle Orléans, les propriétés suivantes, savoir:

8 terrains situés dans la paroisse de Jefferson, ville de Carrollton, ilet no 130, achetés de Prudos et Damien et entièrement payés, à l'exception de $80.

Deux terrains, à l'encoignure des rues Union et St. Jean Baptiste, au faubourg Marigny.

Conditions. 6, 12 et 18 mois de crédit. 7 juin

PAR JOHN M. BACH

IL sera vendu, vendredi 10 juin, à 10 heures, dans un magasin situé sur le canal Marigny, une quantité d'effets, articles et marchandises appartenant aux créanciers de Wm P. McNeil et Wm. P. McNeil & co. Conditions comptant. 7 juin

PAR JOHN M BACH.

IL sera vendu, samedi 18 juin, à midi, à la Bourse Hewlett le négrillon Alexandre, âgé de 16 ans.

Le dit esclave a déjà été vendu par moi, par ordre et pour compte de Wm Brand, le 12 mai dernier, à Mr Leron, mais l'acquéreur n'ayant pas rempli les conditions de la vente, ledit nègre sera vendu pour son compte et en cas qu'il arrivât quelque accident audit nègre avant la vente, Mr Leron serait tenu responsable de la première adjudication.

Conditions à la vente. 7 juin

PAR JOHN M. BACH.

IL sera vendu, vendredi 17 juin, à midi, à la Bourse de l'Arcade, deux Terrains situés dans l'ilet No 28 et numérotés 1 et 2, conformément au plan. Les dits lots ont déjà été adjugés à l'enchère à Mr James Bagley, mais attendu qu'il n'a pas rempli les conditions de la vente, ils seront vendus de nouveau pour son compte.

Conditions—Un cinquième comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, pour billets endossés à satisfaction Actes de vente pardevant W Y Lewis, notaire, aux frais des acquéreurs. 7 juin

PAR M. BARNETT SR.

Propriétés de valeur A LA PASSE A CHRISTIANE.

IL sera vendu samedi, 11 juin, à midi, à la Bourse Hewlett,

Cette belle terre, bien connue, située à environ trois milles à l'est de la Passe Christiane, près des Old Chimneys et divisée en 56 lots d'un demi arpent chacun, faisant face à la mer, sur une profondeur d'environ 28 arpens, le tout conformément à un plan de ladite propriété qui sera exposé à la Bourse quelques jours avant la vente. Cette terre est immédiatement sur la route suivie par les steamers allant à la Mobile et à 6 ou 7 heures de la Nouvelle-Orléans. Sa situation si avantageuse, la salubrité de l'air et les ressources du voisinage présentent une occasion rare aux spéculateurs et capitalistes de placer leurs fonds. Le terrain est élevé, sec et couvert de beaux arbres, chênes verts et blancs, lauriers, cèdres, pins, &c. Sur le rivage de la mer, un peu plus haut que la grève, se trouvent plusieurs sources d'une eau fraîche et excellente. Ces avantages, ajoutés avec rapides accroissemens de valeur des propriétés dans le voisinage, font de cette acquisition un objet important. Il est probable que cette vente sera la dernière pour cette portion de terre entre la Passe Christiane et Biloxi Avis est donné aux capitalistes de ne pas manquer cette occasion.

Les titres de cette propriété sont incontestables et parfaitement garantis.

Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit, pour billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Wm. Boswell, notaire, aux frais des acquéreurs. 6 juin—6

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

IL sera vendu, le 15 du courant, à midi, à la Bourse Hewlett:

UN MORCEAU DE TERRE—Près de Carrollton et Greeville, et désigné sur la carte de la Nouvelle Orléans, de Zimpel, comme la propriété de Mrs. C. Derbigny et L. B. Lebreton. Le plan du dit lot de terre sera exposé à la Bourse le jour de la vente.

Conditions:—Un quart comptant, le reste à un et deux ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. 2 juin—3

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu vendredi le 17 de juin courant, à midi, à la Bourse de Hewlett, 2600 acres de terre situés sur le côté Est de la baie de la Mobile, à 12 milles de distance de la Mobile.

Une grande partie de ces terres se trouve située dans le voisinage de la ville d'Alabama et sera vendu par lot de dix acres. Conditions à la vente. Le plan de ladite propriété est exposé à la Bourse Hewlett.
1 juin

FARINE—300 barils de farine, en débarquement à vendre par
8 juin G DORSEY, 38 Nouvelle Levée

TRAITES sur New York, à vendre par
13 mai—☞ M. DELIZARDI & Co.

TRAITES sur Londres, Paris, New York et Philadelphie, à vendre par
1 juin M. DE LIZARDI & Co.

TRAITES sur France, à vendre par
18 mai R A LEFEBVRE, St Levée et Levée

CHANGE sur France, à vendre par
20 mai A. St. GEORGES.

60 ACTIONS de la Banque des Artisans et Commerçans, à vendre par
KENNEDY, DUREL & Co,
31 mai—3 58, rue Toulouse.

LE soussigné partant pour France prie les personnes qui lui doivent d'avoir à payer; celles qui auraient des réclamations à lui faire de se présenter de suite; et en son absence, à Mr. Ger. Plessy, son chargé de pouvoir.

Mr. Le Recouvreur, pharmacien, le représente à sa pharmacie et continue à la gérer. Ses talents, son exactitude et son intégrité à remplir les obligations que lui imposent sa profession, lui ont acquis toute sa confiance, et sont autant de garanties pour les personnes qui daigneront l'honorer de la leur.
20 mai—8 JH. LAVERGNE.

SAINDOUX—350 barillets, 1ère qualité, à vendre par 13 mai J LANDIS, 11 rue Poydras.